

## Quelle est la qualité de l'eau que vous consommez ?

Votre réseau : LE POUGET  
appartient à : MAIRIE DE LADINHAC  
est exploité par : MAIRIE DE LADINHAC

2018

Eau de qualité bactériologique insuffisante mais conforme aux limites réglementaires pour les paramètres chimiques mesurés.

### A savoir

Le contrôle sanitaire est organisé par la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé.

Le distributeur est tenu également de surveiller en permanence la qualité de l'eau par un examen régulier des installations et un programme de tests et d'analyses.

Des périmètres de protection doivent être mis en place afin de protéger la ressource en eau des risques de pollution.

### Conseils

Purgez vos conduites avant de prélever de l'eau destinée à la boisson, après plusieurs jours d'absence ou si vos canalisations sont en plomb.

Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Si vous la conservez, placez-la au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

Signalez à votre distributeur d'eau les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Paramètres principaux de la qualité de l'eau	Indicateur de qualité	Interprétation	Taux de conformité	Nombre de contrôles	Nombre de non conformités
<b>BACTERIOLOGIE</b>					
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes Limite de qualité : 0 germe / 100 ml	C	Contaminations épisodiques	50%	2	1

Unité	Nb de contrôles	Moyenne	Maxi
-------	-----------------	---------	------

<b>NITRATES</b>						
Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques. Limite de qualité : 50 mg/l	A	Bonne qualité	mg/L	1	8,40	8,40

<b>DURETE</b>						
Teneur en calcium et en magnésium La dureté s'exprime en degré français (°f) Il n'y a pas de limite de qualité	Eau très peu calcaire susceptible de dissoudre les métaux des canalisations		°f	1	1,20	1,20